



safetify

Systeme dynamique de gestion des risques

Nom du Document		Aide en ligne - Module Accidents
Version Safetify		V2.0.5
Destinataire		SEPP / Utilisateur Final
Finalité du document		Aide en ligne : présentation et utilisation du module Accidents
Nom	Date	Commentaire
Philippe	04/02/2014	1ere version
Alessandro	19/07/2016	Révision modifications + MàJ
Frédéric	23/02/2017	Révision

1. Présentation/introduction

Ce module vous permet de déclarer et suivre vos accidents de travail mais également les situations dangereuses et les incidents.

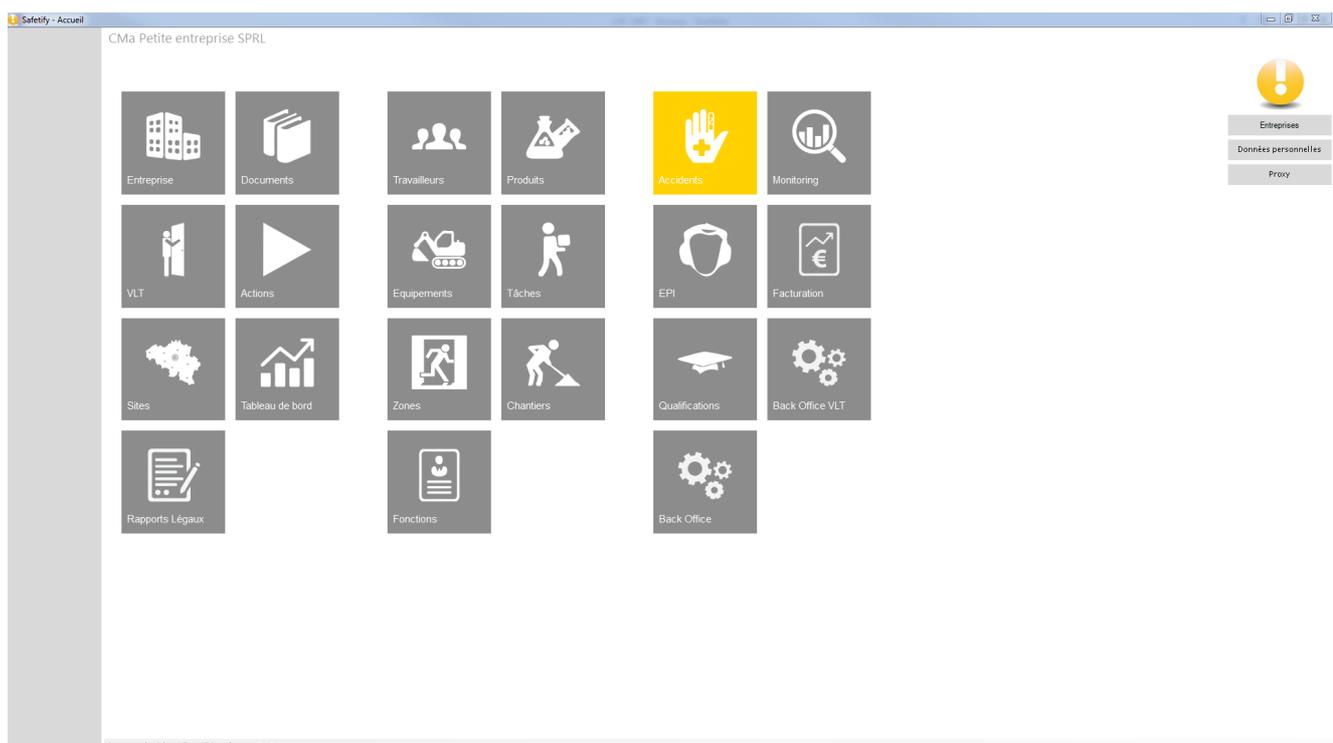
Si la déclaration des accidents est naturellement une obligation, le suivi des incidents et des situations dangereuses devrait faire partie intégrante de votre politique de prévention. En remédiant à ces situations et incidents, vous réduisez très fortement le risque d'accident dans votre entreprise.

Safetify vous permet de lier les situations dangereuses, incidents et accidents aux équipements, zones, produits, ... De cette manière, vous pourrez voir si par exemple, un équipement génère des incidents à répétition.

Ce module est basé sur les législations suivantes :

- Arrêté royal du 10 avril 1971 sur les accidents du travail dans le secteur privé
- Loi du 04 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail
- Arrêté royal du 27 mars 1998 relatif à la politique du bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail
- Arrêté royal du 27 mars 1998 relatif au Service interne pour la Prévention et la Protection au Travail
- Arrêté royal du 27 mars 1998 relatif au Service externe pour la Prévention et la Protection au Travail
- Arrêté royal du 19 avril 1999. - Arrêté royal fixant les éléments de la déclaration d'accident à communiquer au Fonds des Accidents du Travail
- Arrêté royal du 28.05.2003 portant exécution du chapitre XI bis de la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en ce qui concerne les experts
- Arrêté royal du 24 février 2005 portant diverses dispositions visant la lutte contre les accidents du travail graves et la simplification des déclarations des accidents du travail

Le domaine des accidents de travail étant assez pointu et nous vous suggérons vivement de vous tourner vers votre assureur ou votre SEPP si vous avez le moindre doute.



2. Définitions et contexte

Concernant les définitions et le contexte encadrant la déclaration des accidents de travail, nous vous invitons à vous référer au Guide de démarrage relatif aux accidents de travail (GettingStarted_accidents).

3. Fonctionnalité

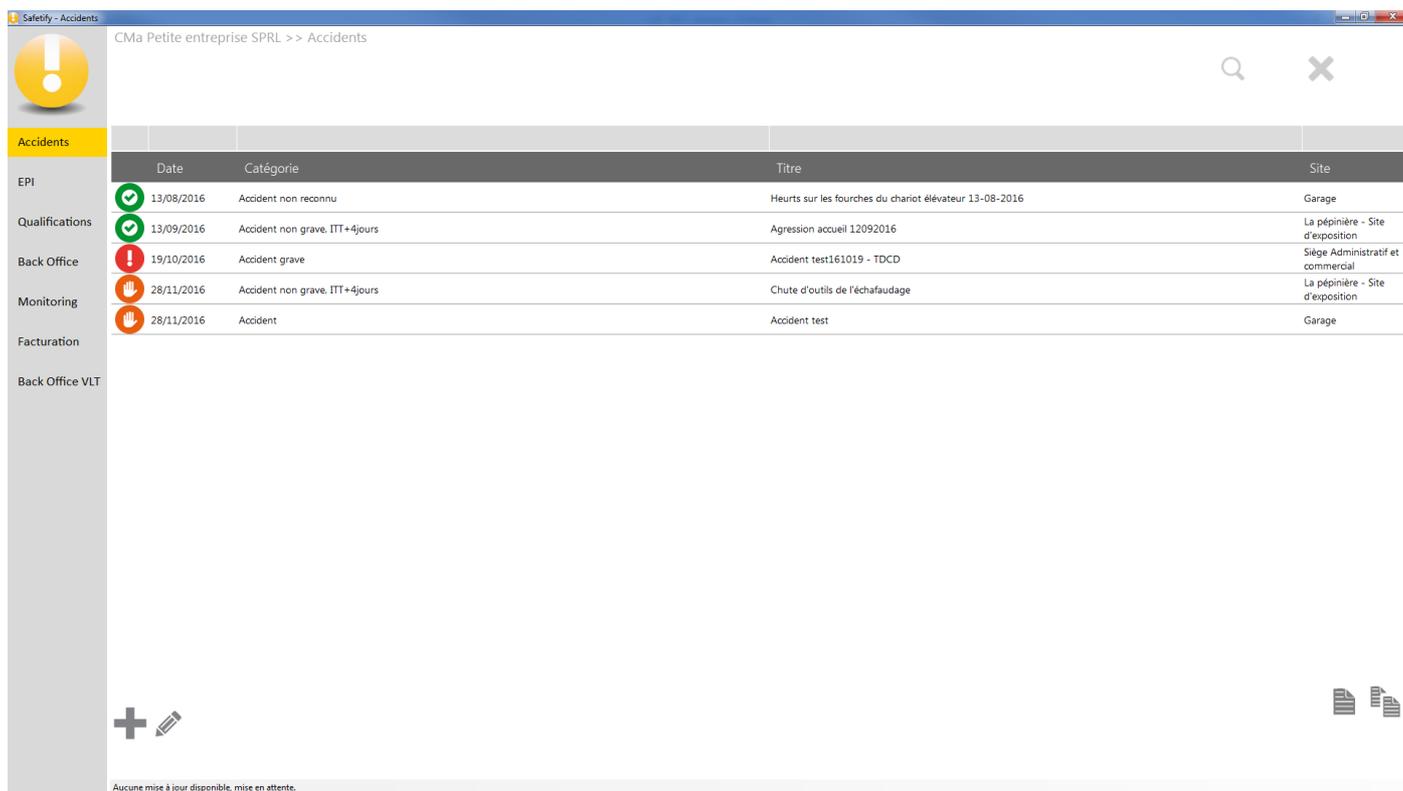
Le module accidents est accessible par :

- ✓ L'entreprise / SIPP en **mode lecture/écriture**

Le module accidents va permettre aux utilisateurs de lister les accidents et d'en faire un inventaire, gérer les rapports mais aussi de suggérer des actions correctives et répertorier les documents.

4. Accueil

Entrant sur le module, Safetify affiche l'ensemble des accidents enregistrés sur Safetify, vous permettant d'avoir une vue d'ensemble des accidents et situations dangereuses survenus dans l'entreprise.



	Date	Catégorie	Titre	Site
EPI	13/08/2016	Accident non reconnu	Heurts sur les fourches du chariot élévateur 13-08-2016	Garage
Qualifications	13/09/2016	Accident non grave. IIT+4jours	Agression accueil 12092016	La pépinière - Site d'exposition
Back Office	19/10/2016	Accident grave	Accident test161019 - TDCD	Siège Administratif et commercial
Monitoring	28/11/2016	Accident non grave. IIT+4jours	Chute d'outils de échafaudage	La pépinière - Site d'exposition
Facturation	28/11/2016	Accident	Accident test	Garage
Back Office VLT				

La croix  permet à l'utilisateur d'insérer un nouvel accident, tandis que le crayon  permet de modifier les données de l'enregistrement de l'accident/incident.

 Cette icône permet de procéder à l'export de l'inventaire des enregistrements en format Excel.

 Ce bouton permet de réaliser une copie d'un accident ou situation dangereuse avec ses victimes, descriptifs, documents, ...

Sélectionnez la catégorie. À ce stade, vous sélectionnez généralement une des catégories suivantes :

- Situation dangereuse
- Incident
- Accident sur le chemin du travail
- Accident (la catégorie d'accident vous sera rectifiée ultérieurement par Safetify)

5. Contenu

Le module contient les onglets suivants :

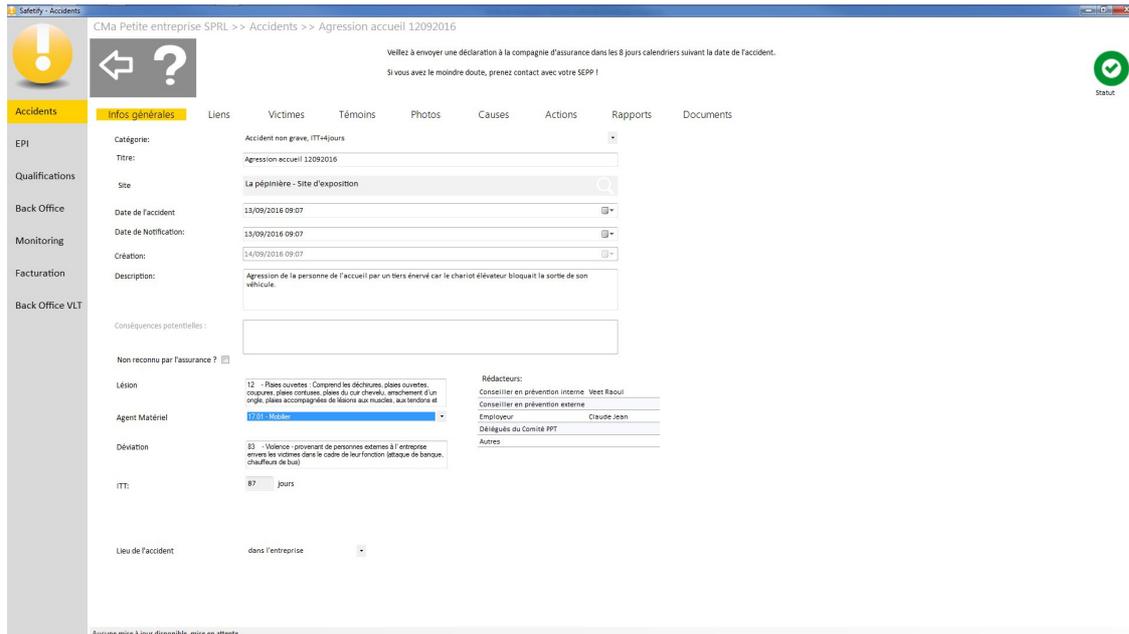
- ✓ Infos générales
- ✓ Victimes
- ✓ Témoins
- ✓ Photos
- ✓ Causes
- ✓ Actions
- ✓ Rapports
- ✓ Documents

5.1. Infos générales

Vous rentrez alors dans l'onglet "Infos générales". Vous pouvez compléter les différents champs. La description de l'accident se retrouvera dans les différents rapports.

Dans les cadres du bas, vous pouvez sélectionner l'équipement impliqué et la zone dans laquelle l'accident a eu lieu. Vous créez ainsi des liens dans Safetify.

Si vous avez sélectionné la catégorie "Accident", vous devez indiquer quels sont les types de lésion, agent matériel et déviation dans les listes déroulantes. En fonction de ces choix, Safetify vous indiquera si vous êtes confronté à un accident grave ou pas et vous aidera à générer les documents adéquats.



CMa Petite entreprise SPRL >> Accidents >> Agression accueil 12092016
 Veuillez à envoyer une déclaration à la compagnie d'assurance dans les 8 jours calendriers suivant la date de l'accident.
 Si vous avez le moindre doute, prenez contact avec votre SEPP !

Statut: 

Accidents | **Infos générales** | Liens | Victimes | Témoins | Photos | Causes | Actions | Rapports | Documents

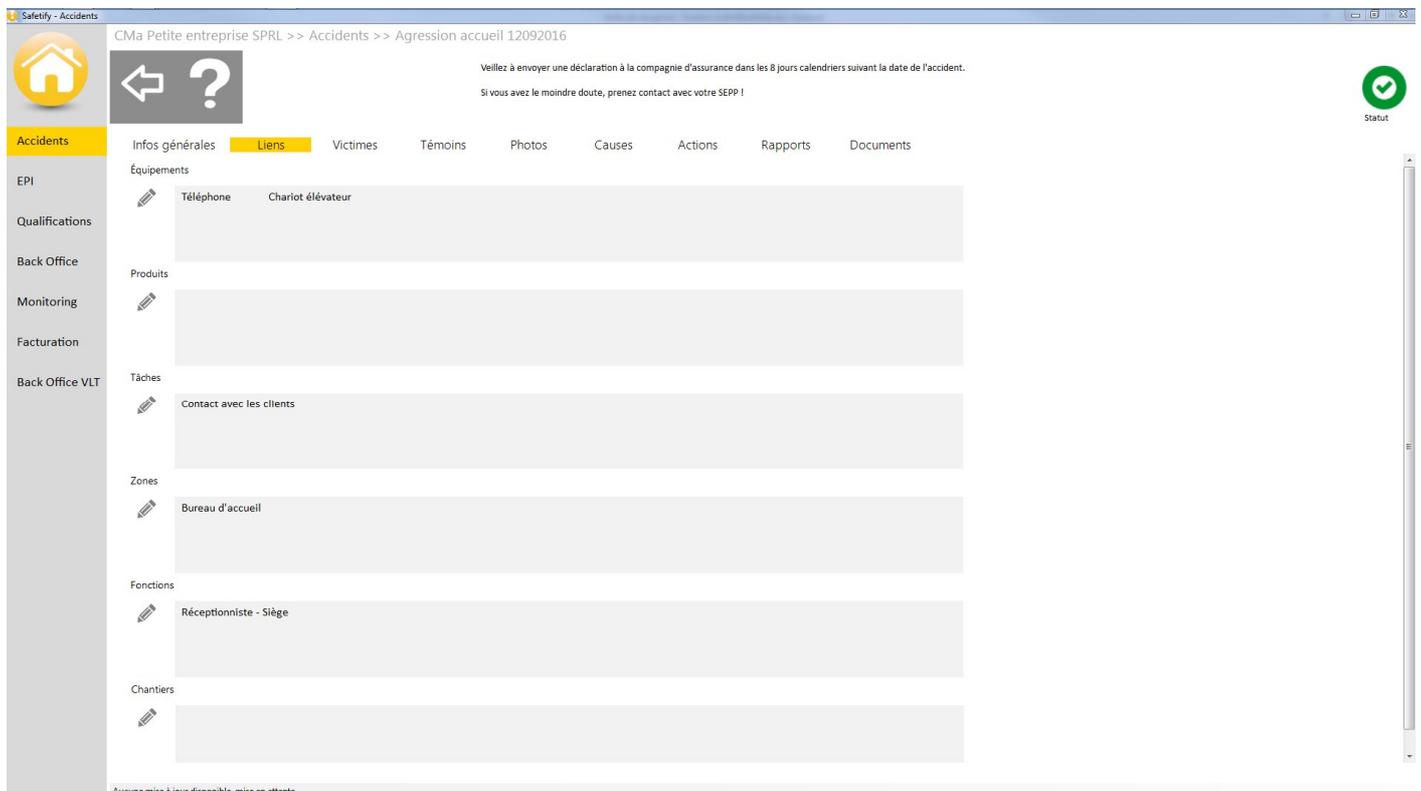
EPI: Accident non grave, ITT=4jours
 Titre: Agression accueil 12092016
 Site: La pépinière - Site d'exposition
 Date de l'accident: 18/09/2016 09:07
 Date de Notification: 18/09/2016 09:07
 Création: 14/09/2016 09:07
 Description: Agression de la personne de l'accueil par un tiers énervé car le chariot élévateur bloquait la sortie de son véhicule.
 Consequences potentielles :
 Non reconnu par l'assurance ?
 Lésion: 12 - Plâtres ouverts... (Comprend les déchirures, plaies ouvertes, coupures, plaies contuses, plaies à cuir crevé, amputation d'un organe, plaies accompagnées de lésions aux muscles, aux tendons et...)
 Agent Matériel: 17-01 - Moteur
 Déviation: 83 - Volence - provient de personnes extérieures à l'entreprise envers les visiteurs dans le cadre de leur fonction (libraire de banque, chauffeurs de bus)
 ITT: 87 jours
 Lieu de l'accident: dans l'entreprise

Rédacteurs:
 Conseiller en prévention interne: Veet Raouf
 Conseiller en prévention externe:
 Employeur: Claude Jean
 Délégués du Comité SPPT:
 Autres:

Aucune mise à jour disponible, mise en attente.

5.2. Liens

Dans cet onglet, vous pourrez lier l'incident/accident aux différents équipements, produits, tâches, zones, fonctions ou chantiers concernés. L'incident/accident sera alors lié et accessible depuis les différents éléments impliqués.



CMa Petite entreprise SPRL >> Accidents >> Agression accueil 12092016
 Veuillez à envoyer une déclaration à la compagnie d'assurance dans les 8 jours calendriers suivant la date de l'accident.
 Si vous avez le moindre doute, prenez contact avec votre SEPP !

Statut: 

Accidents | Infos générales | **Liens** | Victimes | Témoins | Photos | Causes | Actions | Rapports | Documents

Équipements: Téléphone, Chariot élévateur
 Produits:
 Tâches: Contact avec les clients
 Zones: Bureau d'accueil
 Fonctions: Réceptionniste - Siège
 Chantiers:

Aucune mise à jour disponible, mise en attente.

5.3. Victimes

Quatre onglets apparaissent. Ils reprennent toutes les informations nécessaires à l'établissement de la déclaration d'accident. Si des informations n'étaient pas encore encodées dans le module "Travailleur", vous pouvez les ajouter maintenant (ex : n° de compte bancaire, registre national, ...).

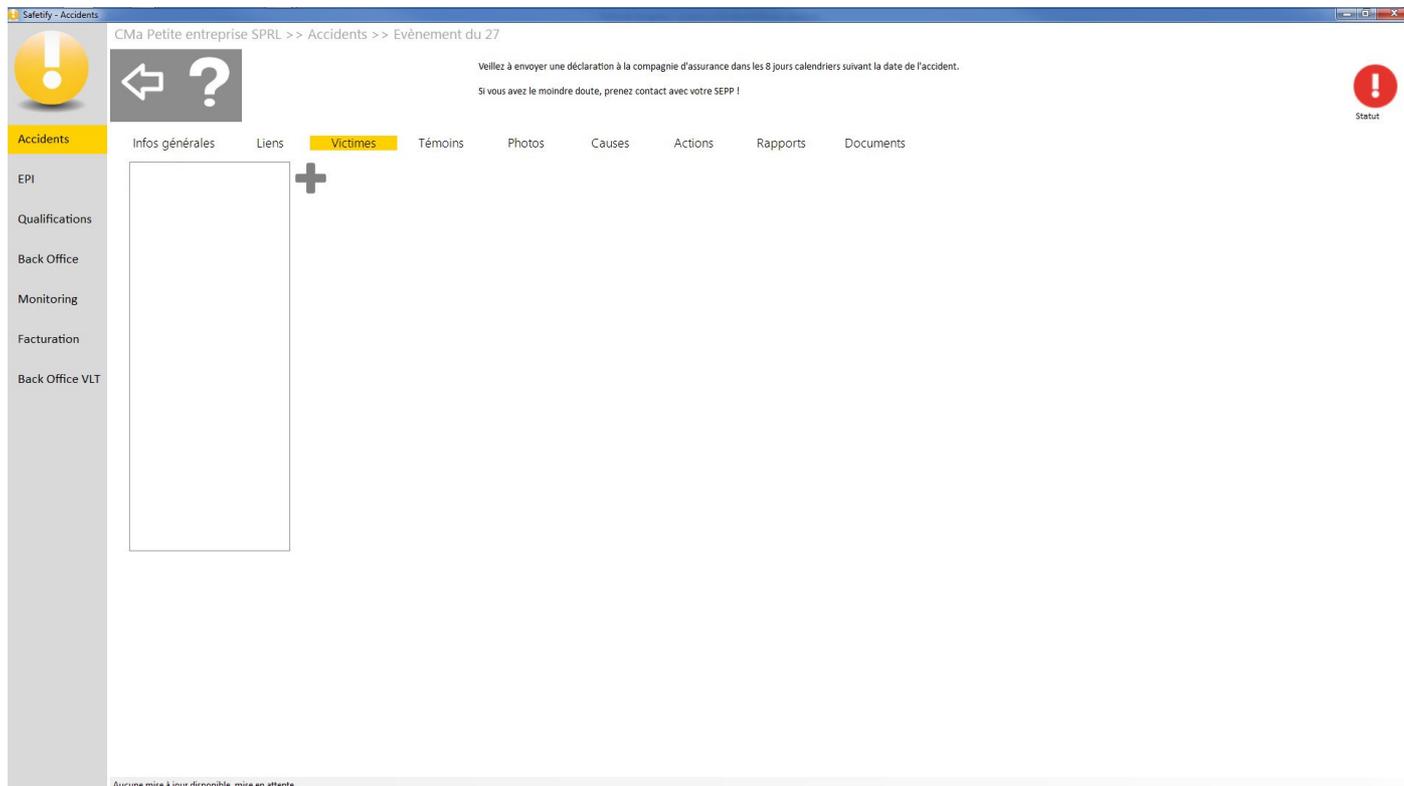
Si vous ne connaissez pas certaines informations, vous pouvez laisser les cases vides. La déclaration sera générée au format Word et pourra donc toujours être complétée par la suite (exemple : le salaire de la victime pourra être ajouté par le service des ressources humaines).

Vous pouvez ajouter plusieurs victimes. Pour chacune d'elle, une déclaration d'accident devra être établie. **Si il s'agit de personnel sous statut d'intérimaire, de stagiaire ou de contractant, ce n'est pas à vous de remplir la déclaration mais bien à l'agence d'intérim ou à l'école du stagiaire. Safetify vous indiquera si la victime travaille sous un tel statut.**

5.4. Victimes

S'il s'agit d'un incident ou d'une situation dangereuse, il n'y a pas de victime.

Si c'est un accident, vous pouvez sélectionner la victime dans la liste des travailleurs enregistrés de l'entreprise. (Seuls pour qui vous êtes responsable de compléter la déclaration d'accident).



Quatre onglets apparaissent. Ils reprennent toutes les informations nécessaires à l'établissement de la déclaration d'accident. Si des informations n'étaient pas encore encodées dans le module « Travailleur », vous pouvez les ajouter maintenant (ex : n° de compte bancaire, registre national, ...).

Safetify - Accidents

CMa Petite entreprise SPRL >> Accidents >> Evènement du 27

Veillez à envoyer une déclaration à la compagnie d'assurance dans les 8 jours calendriers suivant la date de l'accident.
Si vous avez le moindre doute, prenez contact avec votre SEPP !

Statut

Accidents

Infos générales Liens Victimes Témoins Photos Causes Actions Rapports Documents

EPI

Qualifications

Back Office

Monitoring

Facturation

Back Office VLT

Sterine Lili
Jouhin Serge

+

Infos générales Accident Soins Rémunération

Nom: Jouhin Serge

Date de naissance: 26/10/1976

Lieu de naissance: Schaerbeek

Registre National: 76102645642 11 chiffres

Sexe: Masculin

Nationalité: BE - Belgique

Parenté avec l'employeur: pas parent(e)

Langue de correspondance avec l

Numéro de compte IBAN: BE321456789123

Etablissement financier BIC: HABB8888

Téléphone: +32475321448

Adresse Principale:

Rue: route de Marbais

n°: 3 Complément d'adresse: -

Code postal: 1234 Ville: Villez

Pays: BE - Belgique

- Adresse de correspondance -

Rue: route de Marbais

n°: 3 Complément d'adresse: -

Code postal: 1234 Ville: Villez

Pays: BE - Belgique

Aucune mise à jour disponible, mise en attente.

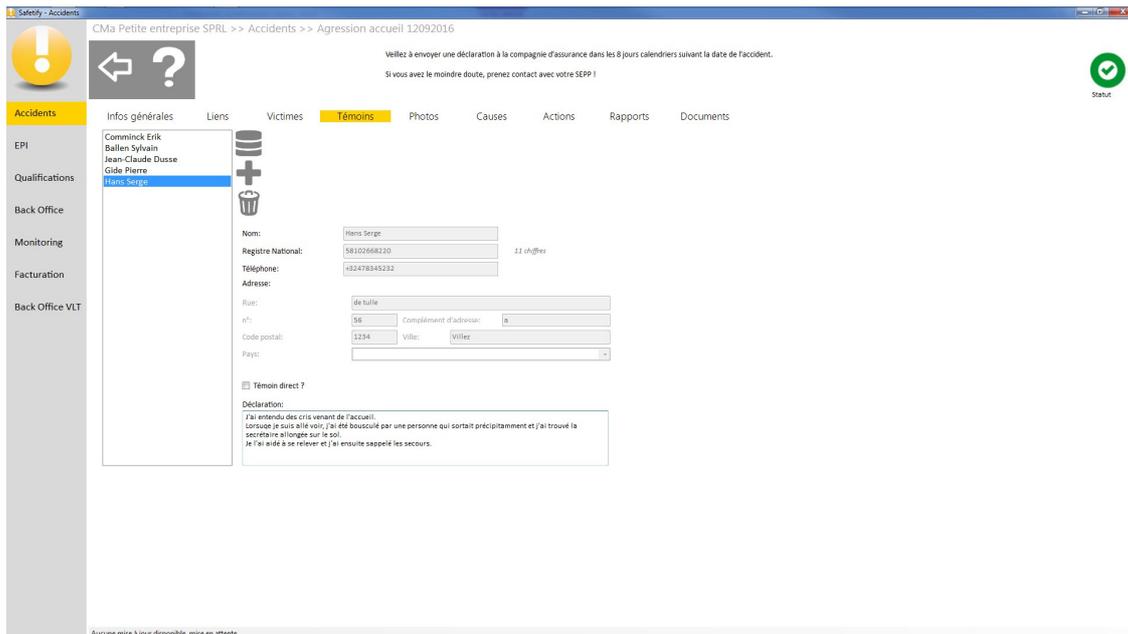
S'il vous manque certaines informations, vous pourrez laisser les cases vides : La déclaration, générée au format Word, pourra donc être complétée par la suite par un tiers (exemple : le salaire de la victime pourra être ajouté par le service des ressources humaines).

Vous pouvez ajouter plusieurs victimes pour un même accident, mais pour chacune d'elles, une déclaration d'accident devra être établie.

S'il s'agit de personnel sous statut d'intérimaire, de stagiaire ou de contractant, c'est l'agence d'intérim ou l'école (organisme de formation) du stagiaire qui devra remplir une déclaration d'accident.

5.5. Témoins

Ici, vous pourrez encoder les déclarations des différents témoins. Si vous cliquez sur , vous pourrez sélectionner un témoin dans la liste de vos travailleurs. Si il s'agit d'un témoin extérieur à l'entreprise, cliquez sur  et remplissez les différents champs.



CMa Petite entreprise SPRL >> Accidents >> Agression accueil 12092016
 Veuillez à envoyer une déclaration à la compagnie d'assurance dans les 8 jours calendriers suivant la date de l'accident.
 Si vous avez le moindre doute, prenez contact avec votre SEPP !

Infos générales Liens Victimes **Témoins** Photos Causes Actions Rapports Documents

Comminck Erik
 Ballen Sylvain
 Jean-Claude Dusse
 Gide Pierre
 Hans Serge

Nom: Hans Serge
 Registre National: 58102668220 11 ch/Peu
 Téléphone: 032478345232
 Adresse:
 Rue: de l'alle
 n°: 58 Complément d'adresse: 5
 Code postal: 1234 Ville: Villez
 Pays:

Témoin direct ?
 Déclaration:
 J'ai entendu des cris venant de l'accueil...
 Lorsque je suis allé voir, j'ai été bloqué par une personne qui sortait précipitamment et j'ai trouvé la
 secrétaire allongée sur le sol.
 Je l'ai aidé à se relever et j'ai ensuite appelé les secours.

Aucune mise à jour disponible, mise en attente.

5.6. Photos

Dans l'onglet « Photos », vous pouvez ajouter des photos de l'accident afin de préciser la description des circonstances, fixer les détails et documenter votre déclaration. Une vue d'ensemble de la scène d'accident ou un focus sur un détail précis seront peut-être bien utiles pour une reconstitution ultérieure ou apporter des précisions à l'assureur.

5.7. Causes

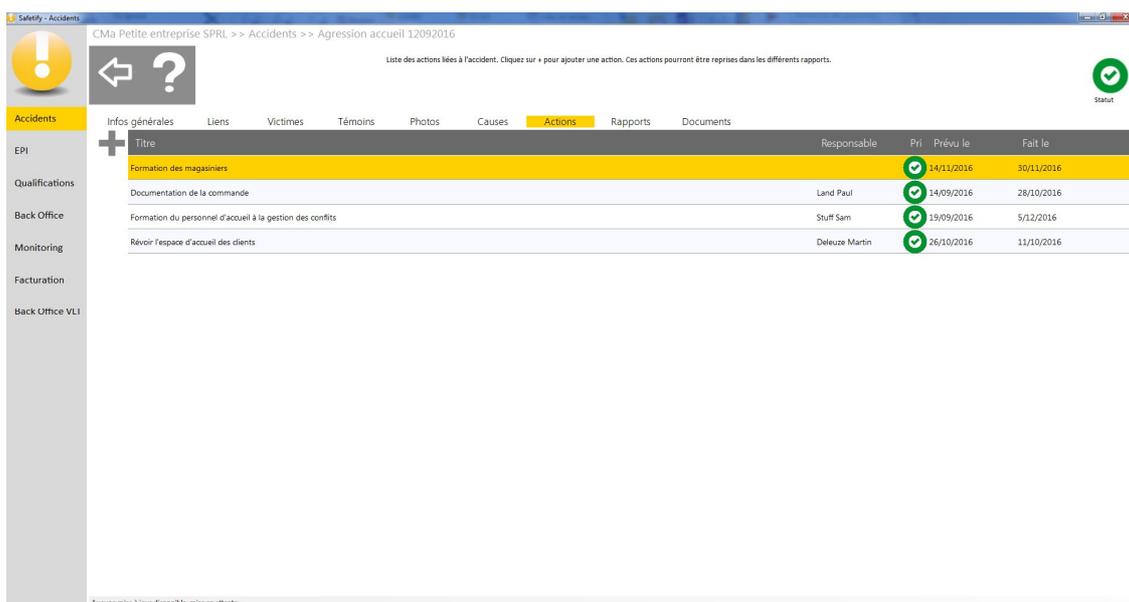
Au-delà de la déclaration d'accident, l'analyse des causes est une étape importante dans la mise en place d'une politique de prévention. Dans cet onglet, vous pouvez créer un arbre des causes. Cette méthode permet d'analyser de manière rigoureuse les causes de l'accident, mettant en lumière les conditions nécessaires et suffisantes à la survenue de l'accident. Vous aurez ainsi une vue d'ensemble des actions efficaces à mettre en place pour éviter la répétition d'une telle situation. Vous trouverez une description plus large de l'arbre des causes dans le Guide de démarrage relatif aux accidents de travail (GettingStarted_accidents).



5.8. Actions

Les causes ayant été mises en évidence, vous pouvez maintenant décider des actions correctives pour éviter que l'accident ne se produise à nouveau.

Les bonnes pratiques suggèrent d'envisager des actions immédiates (fermer la zone, mettre un pictogramme de danger, ...) et des actions à plus long terme (remplacer ou modifier l'équipement, revoir la procédure, ...). Les actions seront liées dans Safetify aux victimes, à la zone, à l'équipement, au produit dangereux, ... impliqués. (voir module « Actions »)



	Titre	Responsable	Pri	Prévu le	Fait le
EPI	Formation des magasiniers		✓	14/11/2016	30/11/2016
Qualifications	Documentation de la commande	Land Paul	✓	14/09/2016	28/10/2016
Back Office	Formation du personnel d'accueil à la gestion des conflits	Stuff Sam	✓	19/09/2016	5/12/2016
Monitoring	Revoir l'espace d'accueil des clients	Deleuze Martin	✓	26/10/2016	11/10/2016

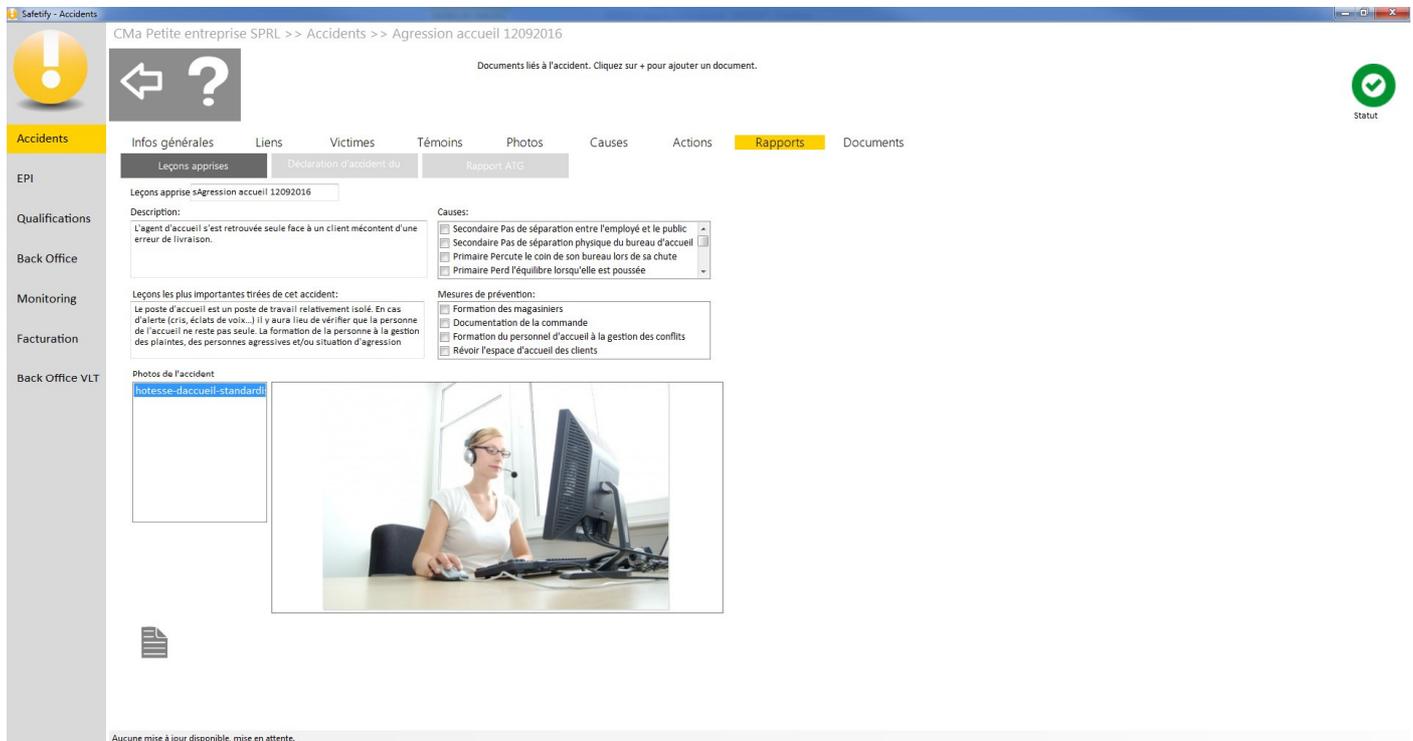
5.9. Rapports

En plus de la déclaration d'accident, la législation impose, selon la gravité, un rapport circonstancié tel que défini par l'AR du 24 février 2005 portant sur diverses dispositions visant la lutte contre les accidents du travail graves et la simplification des déclarations des accidents du travail.

Safetify génère trois types de rapport :

Leçons apprises

Les bonnes pratiques rappellent également le fait de tirer les leçons de l'accident/incident survenu. Safetify propose également de générer un rapport « Leçons apprises » qui vous permettra ensuite de communiquer et sensibiliser les travailleurs. La fiche ainsi générée peut, par exemple, être affichée sur des valves.



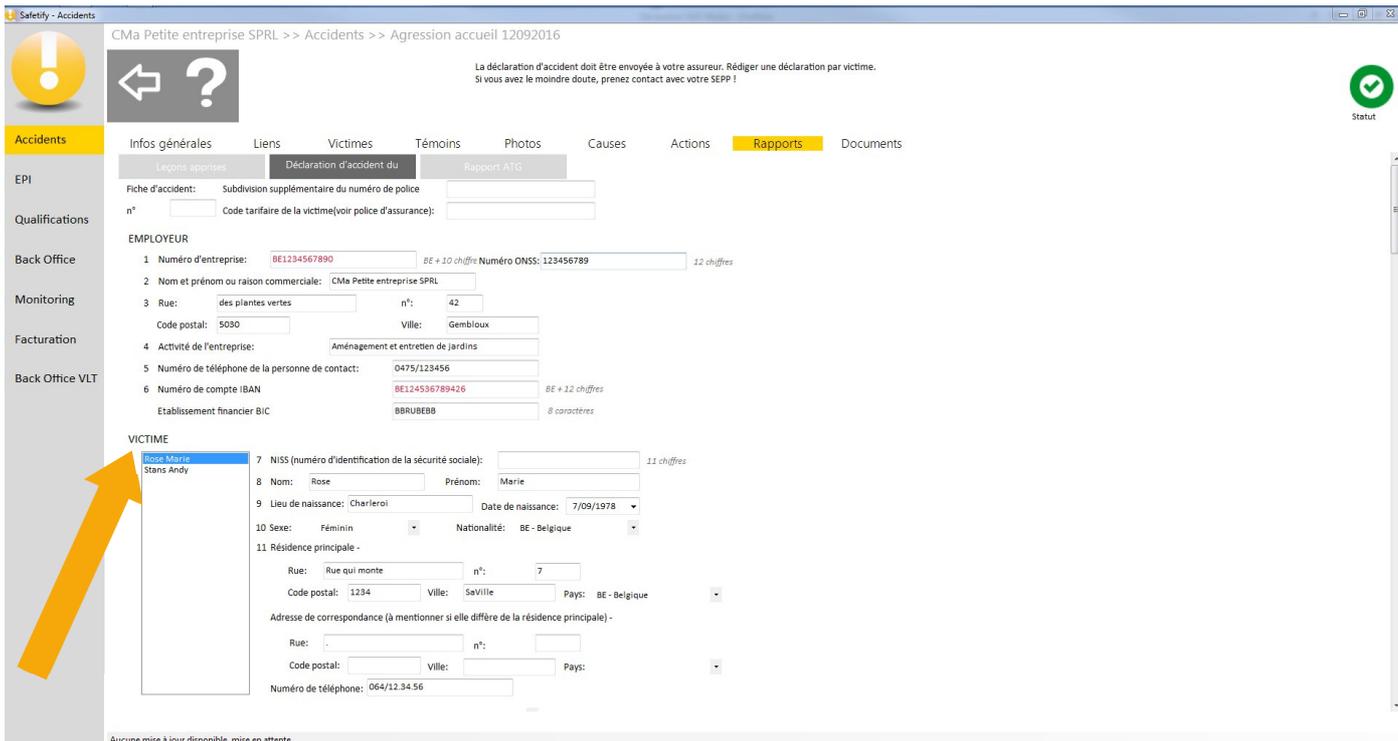
The screenshot shows the 'Leçons apprises' report for an accident. The interface includes a sidebar with navigation options like 'Accidents', 'EPI', 'Qualifications', 'Back Office', 'Monitoring', 'Facturation', and 'Back Office VLT'. The main content area displays the accident details for 'Agression accueil 12092016'. It includes a description of the incident, a list of causes (e.g., 'Secondaire Pas de séparation entre l'employé et le public'), and a list of preventive measures (e.g., 'Formation des magasiniers', 'Documentation de la commande'). A photo of a woman working at a computer is also visible.

Déclaration d'accident :

La déclaration d'accident est le document à envoyer à la compagnie d'assurance.

Chaque compagnie propose son formulaire, mais toutes suivent le même canevas. Safetify vous permet de générer un document complétant les différents champs, en remplissant par avance tous les champs qui auront déjà été

complétés dans le système.



CMa Petite entreprise SPRL >> Accidents >> Agression accueil 12092016

La déclaration d'accident doit être envoyée à votre assureur. Rédiger une déclaration par victime.
Si vous avez le moindre doute, prenez contact avec votre SEPP !

Statut

Accidents

Infos générales Liens Victimes Témoins Photos Causes Actions **Rapports** Documents

Legons apprises Déclaration d'accident du Rapport ATG

Fiche d'accident: Subdivision supplémentaire du numéro de police n° Code tarifaire de la victime(voir police d'assurance):

EMPLOYEUR

1 Numéro d'entreprise: BE1234567890 BE + 10 chiffres Numéro ONSS: 123456789 12 chiffres

2 Nom et prénom ou raison commerciale: CMa Petite entreprise SPRL

3 Rue: des plantes vertes n°: 42

Code postal: 5030 Ville: Gembloux

4 Activité de l'entreprise: Aménagement et entretien de jardins

5 Numéro de téléphone de la personne de contact: 0475/123456

6 Numéro de compte IBAN: BE124536789426 BE + 12 chiffres

Etablissement financier BIC: BBRUBEBB 8 caractères

VICTIME

Rose Marie Stans Andy 7 NISS (numéro d'identification de la sécurité sociale): 11 chiffres

8 Nom: Rose Prénom: Marie

9 Lieu de naissance: Charleroi Date de naissance: 7/09/1978

10 Sexe: Féminin Nationalité: BE - Belgique

11 Résidence principale -

Rue: Rue qui monte n°: 7

Code postal: 1234 Ville: Saville Pays: BE - Belgique

Adresse de correspondance (à mentionner si elle diffère de la résidence principale) -

Rue: n°:

Code postal: Ville: Pays:

Numéro de téléphone: 064/12.34.56

Aucune mise à jour disponible, mise en attente.

Un seul et même accident peut avoir plusieurs victimes, chacune nécessitant une déclaration propre, vous veillerez à bien sélectionner la victime (dans la fenêtre située à hauteur du point 7).

Une fois tous les champs complétés, cliquez sur  (en bas) pour générer la déclaration. Celle-ci s'ajoute automatiquement dans la base documentaire.

Vous pourrez encore faire des modifications, le document est généré dans Word : plus de crainte de se trouver coincé par la largeur de l'espace réservé pour remplir votre déclaration !

Rapport ATG :

En situation d'accident grave, l'employeur doit transmettre le rapport circonstancié (même partiel) au Service du Contrôle du Bien-être au Travail dans les 10 jours ouvrables suivant l'accident. À défaut, il risque la désignation d'un expert.

Le rapport circonstancié à envoyer au SPF emploi est rempli en concertation avec le SEPP qui y renseignera ses recommandations.

Comme pour la déclaration d'accident, veillez à sélectionner une victime (sous le point 1.b)) par déclaration et remplissez les différents champs.

Safetify - Accidents

CMa Petite entreprise SPRL >> Accidents >> Agression accueil 12092016

Ce document doit être complété avec votre SEPP et envoyé au SPF emploi dans les 15 jours calendriers qui suivent la date d'accident. Si vous avez le moindre doute, prenez contact avec votre SEPP !

Statut

Accidents

Infos générales Liens Victimes Témoins Photos Causes Actions **Rapports** Documents

Legons apprises Déclaration d'accident du Rapport ATG

EPI

Qualifications

Back Office

Monitoring

Facturation

Back Office VLT

1. Identification des victimes et employeur - Informations générales:

a) Identification de l'entreprise.

Dénomination: CMa Petite entreprise SPRL

Siège social: Rue: des plantes vertes n°: 42

Code postal: 5030 Ville: Gembloux

Siège d'exploitation (lieu de l'accident): Lieu de l'accident: dans l'entreprise

Personne de contact: Affiliation: Téléphone: 0475/123456

Fax: GSM: Email: NACE code: 45209 - Entretien et réparation de véhicules automobiles n.c.a., 45113 - Commerce de détail d'automobiles et d'autres véhicules

Numéro TVA: BE1234567890 BE + 10 chiffres

Conseiller en prévention interne: Christine Petit

b) Identification de la victime.

Rose Marie Stans Andy

Nom: Rose

Prénom: Marie

Date de naissance: 7/09/1978

Adresse: Rue: Rue qui monte n°: 7

Code postal: 1234 Ville: SaVille

Email: MarieRose@sonmail.be

Fonction: Réceptionniste Pays: BE - Belgique

Ancienneté/expérience: Entre une mois et un an

Aucune mise à jour disponible, mise en attente.

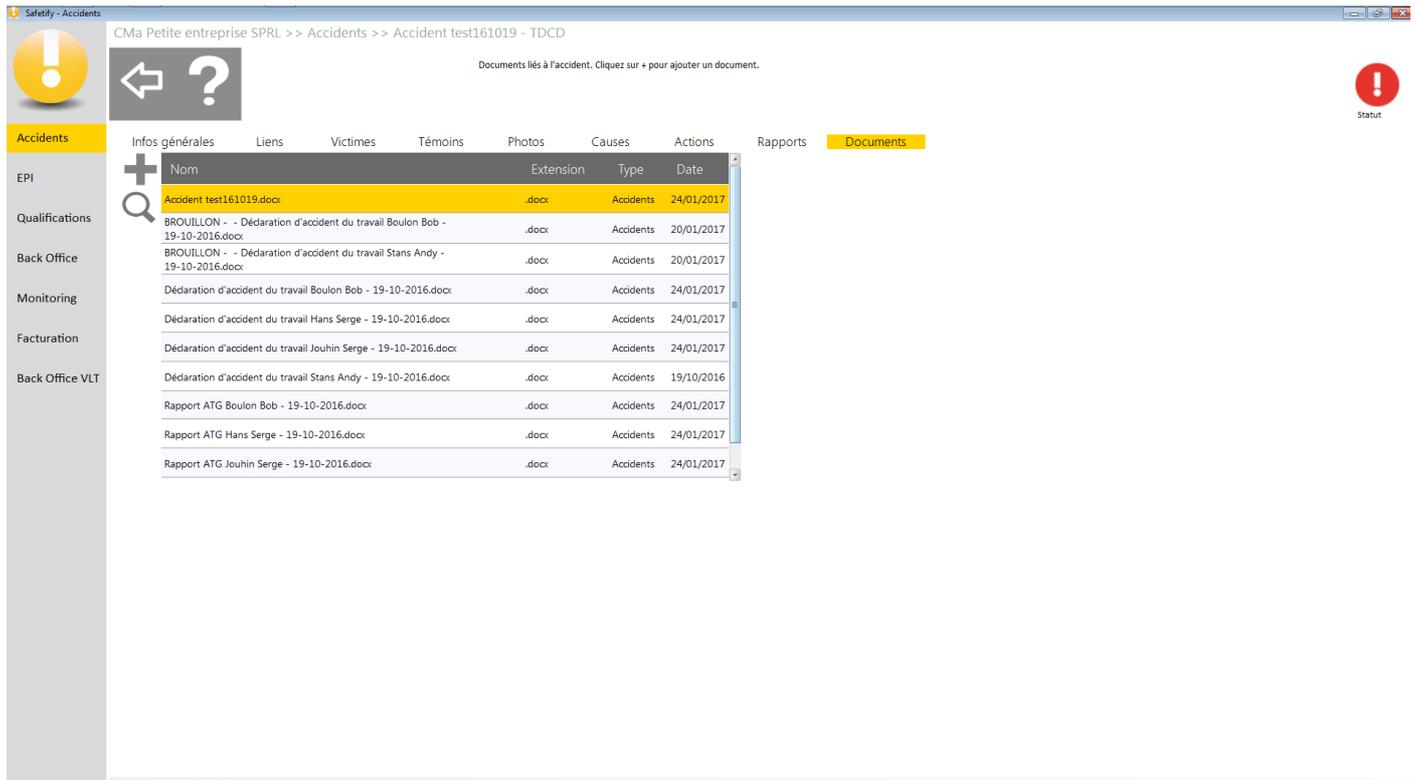
L'icône  vous permettra de générer ce document qui s'ajoute automatiquement dans la base documentaire.

5.10. Documents

Le tableau reprend tous les documents liés à l'évènement : Déclarations ou brouillons de déclarations d'accident, rapports circonstanciés, documents annexes, etc

Ces documents sont par défaut lié à l'évènement créée, mais peuvent également être lié à différents éléments dans Safetify (Produit, équipement, tâche, travailleurs...)

Vous pourrez ainsi toujours retrouver un document lié, où que vous soyez dans Safetify.



The screenshot shows the 'Documents' tab in the Safetify interface for an accident. The breadcrumb path is 'CMa Petite entreprise SPRL >> Accidents >> Accident test161019 - TDCD'. A navigation menu on the left includes 'Accidents', 'EPI', 'Qualifications', 'Back Office', 'Monitoring', 'Facturation', and 'Back Office VLT'. The main content area displays a table of documents:

Nom	Extension	Type	Date
Accident test161019.docx	.docx	Accidents	24/01/2017
BROUILLON - Déclaration d'accident du travail Boulon Bob - 19-10-2016.docx	.docx	Accidents	20/01/2017
BROUILLON - Déclaration d'accident du travail Stans Andy - 19-10-2016.docx	.docx	Accidents	20/01/2017
Déclaration d'accident du travail Boulon Bob - 19-10-2016.docx	.docx	Accidents	24/01/2017
Déclaration d'accident du travail Hans Serge - 19-10-2016.docx	.docx	Accidents	24/01/2017
Déclaration d'accident du travail Jouhin Serge - 19-10-2016.docx	.docx	Accidents	24/01/2017
Déclaration d'accident du travail Stans Andy - 19-10-2016.docx	.docx	Accidents	19/10/2016
Rapport ATG Boulon Bob - 19-10-2016.docx	.docx	Accidents	24/01/2017
Rapport ATG Hans Serge - 19-10-2016.docx	.docx	Accidents	24/01/2017
Rapport ATG Jouhin Serge - 19-10-2016.docx	.docx	Accidents	24/01/2017

Les fichiers au format Word et PDF sont prévisualisables dans Safetify. Pour les fichiers pdf, assurez-vous d'avoir installé Acrobat Reader sur votre PC (c'est gratuit) sinon, la prévisualisation ne fonctionnera pas.

Les autres formats sont stockés dans Safetify mais doivent être copiés sur votre ordinateur pour être utilisés.

Attention : max 20 Mb par document !

HAVE A SAFE DAY